

SUBVENTIONS CTC 2025

Détails des subventions disponibles pour les Entreprises Membres



Récapitulatif des subventions CTC 2025

INTITULE	DEPENSES ELIGIBLES	TAUX D'AIDE	PLAFOND (PAR AN)
DIGITAL			
COMMUNICATION DIGITALE	Frais externes pour : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Conception, réalisation et production de photos, clips, vidéos, films et stories pour réseaux sociaux ✓ Animation de réseaux sociaux et community management ✓ Partenariats rémunérés avec des influenceurs ✓ Frais de mannequinat & de look (coiffure, maquillage) ✓ Droits versés à la SACEM ✓ Abonnements à des outils créatifs ou de community management (Photoshop, Illustrator, Canva, Hootsuite, Digiteo, Magisto, Shutterstock) 	50%	10 000 € de subventions pour 20 000€ de dépenses
TRANSITION NUMERIQUE			
SITE INTERNET & E-SHOP	Frais externes pour les études, la réalisation, l'optimisation, la refonte et la traduction de sites internet et e-shop (hors abonnement Shopify).	50%	7 500€ de subventions pour 15 000€ de dépenses
OUTILS DE GESTION NUMERISEE*	Frais d'accompagnement pour la mise en place ou l'évolution de logiciels de gestion numérisée. Frais de consultants externes pour les études et le paramétrage des outils de gestion numérique suivants (hors frais d'abonnement ou d'achat des logiciels) : <ul style="list-style-type: none"> - CRM : gestion de la relation client - PLM : gestion du cycle de vie produit - CAO : conception assistée par ordinateur - ERP : progiciel de gestion intégré - PIM : collecte, gestion et enrichissement des informations produit 	50%	15 000€ de subventions pour 30 000€ de dépenses
FORMATION			
CUIR & SAVOIR-FAIRE*	Coûts de formation internes ou externes (temps passé par le personnel formateur interne et/ou prestation de formation externe) pour la transmission d'un savoir-faire « métier » en lien avec la conception et la fabrication de produits de la filière, le classement des peaux et cuirs ainsi que leur tri.	70% (TPE) 60% (PME) 50% (ETI/GE)	25 000€ de subventions/an/ entreprise (sur un ou plusieurs dossiers)

Récapitulatif des subventions CTC 2025

INTITULE	DEPENSES ELIGIBLES	TAUX D'AIDE	PLAFOND (PAR AN)
RSE			
LABELLISATION VOLONTAIRE*	Frais externes pour la mise en place de labels <u>volontaires</u> : audits, honoraires de consultants, frais d'adhésion ou de renouvellement des labels. <u>Exemples de labels éligibles</u> (non exhaustif) : BCorp, E-engagé AFNOR, LUCIE, Ecovadis, Innoshoe, Ecocert GRS, ISO 45001, LWG, ISO 14001, Envol, EMAS, EPV, Origine France Garantie, SA8000, WRAP...	50%	10 000€ de subventions pour 20 000€ de dépenses
DIAGNOSTIC ENERGIE*	Prestations externes de consulting, d'études et les diagnostics préalables à la mise en œuvre d'un projet d'économie d'énergie. Cette aide est destinée aux entreprises membres hors abattoirs.	50%	5 000€ de subventions pour 10 000€ de dépenses
MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'ECONOMIE D'ENERGIE*	Prestation d'accompagnement pour la mise en place et le déploiement de projets d'économie d'énergie : chaudières, énergies renouvelables, isolation, récupération, amélioration comptage, ... (Investissements matériels non éligibles)	50%	7 500 € de subventions pour 15 000€ de dépenses
AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL*	Pour la mise en place d'approches structurées de protection des salariés avec un ergonome ou un kinésithérapeute : prestations externes de consulting, d'études et de diagnostics pour l'aménagement de postes, les gestes et postures ou encore l'éveil musculaire.	50%	5 000€ de subventions pour 10 000€ de dépenses
ECO-CONCEPTION*	Pour la mise en œuvre de démarches d'éco-conception et le développement de produits éco-conçus : Frais de consulting, d'études et d'Analyses de Cycle de Vie (ACV) (hors frais de communication).	50%	5 000€ de subventions pour 10 000€ de dépenses
IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SITES DE PRODUCTION*	Pour les entreprises membres ayant un site de production. Frais de consulting, d'études et de diagnostics (hors cadre réglementaire) pour un projet de : <ul style="list-style-type: none"> - réduction de leur impact environnemental (Bilan carbone non réglementaire), - désalinisation (traitement des eaux, saumures, ...), - amélioration de l'ambiance de travail - diminution des consommations d'eau, ... 	50%	5 000€ de subventions pour 10 000€ de dépenses
NOUVELLES POLITIQUES RH*	Pour favoriser l'attractivité des entreprises de la filière grâce à l'utilisation de nouvelles méthodes RH. Frais de consulting et d'études pour l'intégration de nouvelles politiques RH : intégration, nouvelles méthodes de management, marque employeur, organisation du travail ... Les frais d'accompagnement au recrutement (cabinets, annonces) ne sont pas éligibles.	50%	7 500 € de subventions pour 15 000€ de dépenses
MOBILITE DES SALARIES*	Pour encourager les démarches de diminution de l'impact carbone dû aux déplacements des salariés. Frais de consulting, d'études et de diagnostics pour le recours à des modes de mobilité plus doux, au covoiturage ou à l'optimisation des déplacements.	50%	5 000€ de subventions pour 10 000€ de dépenses

Récapitulatif des subventions CTC 2025

INTITULE	DEPENSES ELIGIBLES	TAUX D'AIDE	PLAFOND (PAR AN)
INTERNATIONAL			
SALONS & MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Plateformes virtuelles, expositions & showrooms à l'étranger, - Salons français à caractère international, - Salons professionnels à l'étranger, - Missions de prospection ou des voyages d'étude à l'étranger. <ul style="list-style-type: none"> ➔ Frais de stand dans la limite de 27m² / entreprise (prix au m² selon salon) ➔ Frais d'agencement (1000€ max) et de construction de stand (2500€ max) ➔ <u>Pour l'international uniquement</u> : Frais de séjour, de voyage (1 participant/entreprise), de transport de collection et d'interprète. <p>La liste des opérations subventionnées est disponible et mise à jour sur votre espace en ligne.</p>	50%	Selon les salons / missions
PROPRIETE INDUSTRIELLE			
DEPOT ET PROTECTION DE MARQUES	Frais externes pour le dépôt de marques, la recherche d'antériorité, la surveillance mondiale, la preuve d'usage lors du renouvellement d'une marque à l'international ou l'assistance pour opposition.	50%	2 500€ de subventions pour 5 000€ de dépenses

« * » : Demande de subvention soumise au dépôt préalable d'un dossier (en téléchargement [sur la plateforme subventions CTC](#) ou sur demande auprès de votre fédération professionnelle)

Service « Guichet Unique » de CTC

Vous ne trouvez pas votre bonheur dans les subventions CTC ?

→ **Contactez le Guichet Unique de CTC !**

Service gratuit d'accompagnement dans la recherche de financements publics (Région, ADEME, Bpifrance, France Relance 2030, ...) :

- Conseil pour le financement de vos projets
- Recherche personnalisée de dispositifs (parmi + de 2000 aides sont actuellement disponibles)
- Mise en relation avec les organismes financeurs
- Accompagnement au montage de dossiers de demande d'aide
- Suivi de vos demandes d'aide

Contact :

Maëva COUREUX, Conseillère en financement
mcoureur@ctcgroupe.com



DETAIL DES DEPENSES ELIGIBLES AUX SUBVENTIONS CTC

PLAN

1. Généralités

2. Subventions soumises au processus en ligne

- a) Salons & Missions
- b) Communication digitale
- c) Site internet & e-shops
- d) Dépôt de marques
- e) Autres opérations collectives portées par la fédération

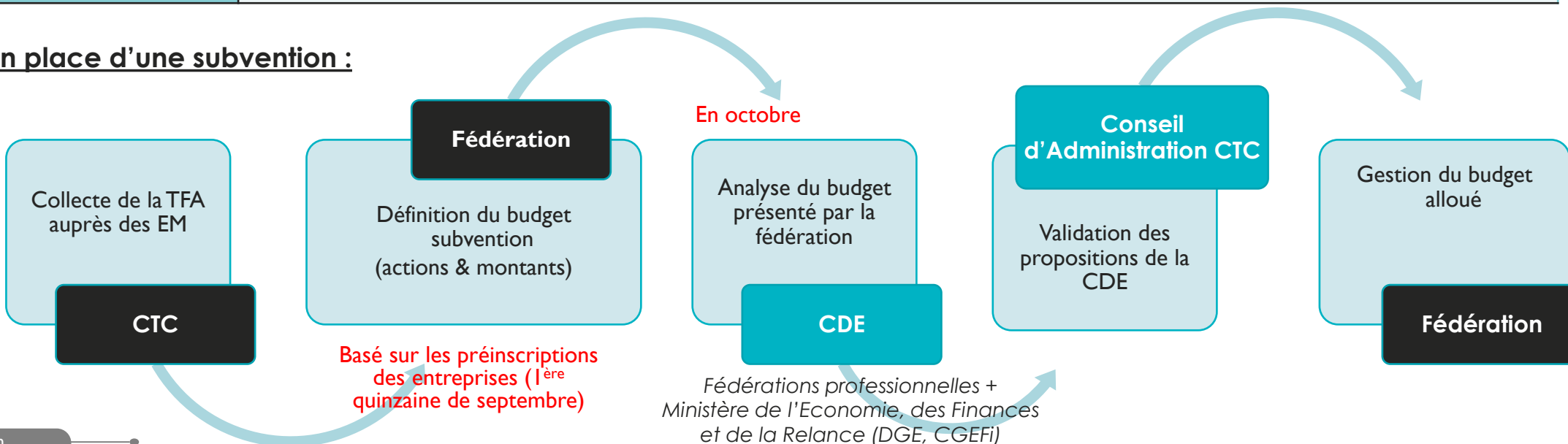
3. Subventions soumises au dépôt préalable d'un dossier

- a) Labellisation Volontaire
- b) Outils de gestion numérisée
- c) Cuir & Savoir-Faire
- d) RSE (7 subventions)

I. Généralités

ORIGINE	<ul style="list-style-type: none"> • Taxe Fiscale affectée (TFA)
BENEFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les EM à jour du paiement de la TFA • Fédérations professionnelles de la filière
REGIMES FISCAUX APPLICABLES	<ul style="list-style-type: none"> • RGEC – N° SA.111728 / Aides en faveur des TPE & PME Salons & missions internationales : frais de stand uniquement Subventions labellisation volontaire, digital, numérique, RSE, PI : prestations de conseil • RGEC – N° SA.111722 / Aides à la formation (subvention Cuir & Savoir-Faire) • Régime De minimis : 300k€ maximum sur 3 années glissantes (<u>liste des aides publiques soumises à ce régime</u>) Salons & missions internationales : frais de stand, de voyage et de séjour <u>pour toutes les entreprises</u> Labellisation volontaire : prestations de conseil, audits, frais d'adhésion labels <u>pour toutes les entreprises</u> Digital, numérique, RSE, PI : pour les entreprises non PME au sens communautaire

Mise en place d'une subvention :



2. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE



2. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE

Inscriptions et gestion des demandes de subventions à réaliser en ligne :

<https://www.ctc-services.org/subventions-filiere-cuir.html>

4 types de subventions sont concernées :

SALONS & MISSIONS INTERNATIONALES

COMMUNICATION DIGITALE

SITE INTERNET & E-SHOPS

DEPOT DE MARQUES

2. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE

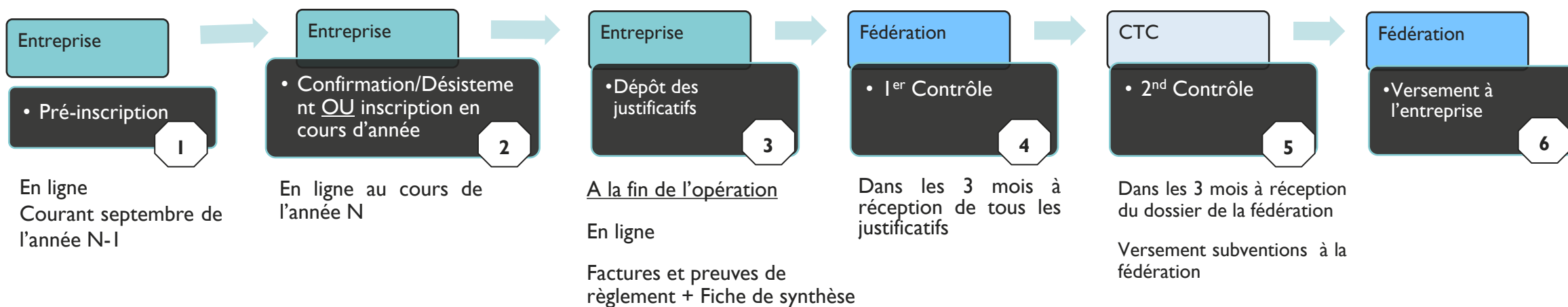
Comment faire une demande ?

Prérequis :

- Être à jour du paiement de la TFA
- Être identifié comme contact subventions
 - Demande par mail à l'adresse ctcsubventions@ctcgroupe.com

Bénéficiez d'une subvention CTC, un outil en ligne et un process en 6 étapes :

→ www.ctc-services.org/subventions-filiere-cuir.html



2. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE

SALONS & MISSIONS INTERNATIONALES

DEPENSES ELIGIBLES

- ✓ **Frais de stand** : location surface nue dans la limite de 27m² par EM, option angle, inscription au salon, assurance, alimentation électrique, réserve
- ✓ **Frais de construction de stand** (plafond 2500€) : cloisons, moquettes, éclairage.
- ✓ **Frais d'agencement** (plafond 1000€) : éléments mobiliers qui permettent la présentation, la mise en valeur ou le stockage des produits ainsi que l'accueil de clients (vitrines, étagères, portants, borne d'accueil)

Pour les salons à l'international (dans le cadre du régime de minimis uniquement) :

- ✓ **Frais de voyage** (avion, train, location voiture, voiture particulière selon barème fiscal des indemnités km) : limité à 1 participant/entreprise, plafond selon pays
- ✓ **Frais de séjour** (nuitées d'hôtel) : limité à 1 participant/entreprise, plafond selon pays, durée selon éloignement
- ✓ **Frais de transport de collection** : surplus bagage, colis, transporteur
- ✓ **Frais d'interprète** : pour les langues « rares »

NON PRIS EN CHARGE

- × Frais de voyage, de séjour, transport de collection et interprète pour la France
- × Parking, badges, internet
- × Taxis, ticket bus/métro, essence, navette, péage (seul le moyen de transport principal est pris en charge)
- × Petit-déjeuner (si pris à part de l'hôtel), déjeuners et dîners,
- × Transfert, blanchisserie, cadeaux, matériel promotionnel...

AIDE & PLAFONDS

- Régime RGEC (PME) : **50%** des frais de stand uniquement
- De minimis (PME et GE) : **50%** des frais de stand et autres frais limités aux salons et missions à l'international

2. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE

COMMUNICATION DIGITALE

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Prestations <u>externes uniquement</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Conception, réalisation, production de photos, ✓ Retouches photos et vidéos ✓ Frais de mannequinat & look pour les séances photos (coiffure et maquillage) ✓ Production de clips vidéo, contenus, films institutionnels, ✓ Frais de cession de droits de reproduction photos, ✓ Droits versés à la SACEM au titre de l'utilisation de musique à insérer dans les vidéos, ✓ Animation de réseaux sociaux, community management, ✓ Abonnements à certains outils créatifs ou de community management : Illustrator, Photoshop, Canva, Hootsuite, Digistyle, Magisto, Shutterstock, ... ✓ Partenariats rémunérés avec des influenceurs. 	<ul style="list-style-type: none"> × Frais de publicité × Achat de social ads (facebook ads et google ads) × Frais de personnels internes × Location de lieux et voitures pour shooting × Prestation d'étude de stratégie de communication ou positionnement de marque × « Don » de produit à des influenceurs × Frais d'organisation d'évènements de rencontre influenceurs × Achat de vêtements et accessoires
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none"> • 50% des dépenses éligibles • <u>Plafond de dépenses</u> : 20 000 € (par an et par entreprise) • <u>Plafond de subvention</u> : 10 000€ (par an et par entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> • Shooting produits par un photographe professionnel • Prestation de sous-traitance pour la rédaction d'articles de blog ou l'animation des réseaux sociaux de l'entreprise • Réalisation de films pour la promotion du savoir-faire, de la marque ou de l'activité.

2. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE



SITE INTERNET & E-SHOP	
DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Prestations <u>externes uniquement</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etudes amont à la réalisation de sites internet et e-shops de l'entreprise ✓ Réalisation et refonte de sites internet et e-shops ✓ Travaux d'optimisation de sites internet et e-shops (y compris développements pour optimisation du référencement naturel SEO) ✓ Traduction de sites internet et e-shops 	<ul style="list-style-type: none"> × Frais SEA (diffusion d'annonces ciblées) × Marketing automation × Achat de social ads (facebook ads et google ads) × Frais d'abonnement plateforme Shopify
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none"> • 50% des dépenses éligibles • <u>Plafond de dépenses</u> : 15 000 € (par an et par entreprise) • <u>Plafond de subvention</u> : 7 500€ (par an et par entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place ou évolution d'un site internet • Intégration d'un module e-shop • Intégration d'un module de personnalisation au site internet (customisation) • Frais SEO (optimisation de site internet pour améliorer le référencement naturel)

2. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE

DEPOT ET PROTECTION DE MARQUES

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Prestations <u>externes uniquement</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Frais de dépôt de marques ✓ Recherches d'antériorité ✓ Frais de surveillance mondiale ✓ Frais liés à la preuve d'usage lors du renouvellement d'une marque à l'international ✓ Frais d'assistance pour opposition 	<ul style="list-style-type: none"> × Frais déjà pris en charge par un autre dispositif de financement (aide de l'INPI ou EUIPO par exemple) × Dépôt de dessins et modèles × Dépôt de brevets
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none"> • 50% des dépenses éligibles • <u>Plafond de dépenses</u> : 5 000 € (par an et par entreprise) • <u>Plafond de subvention</u> : 2 500€ (par an et par entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement du dépôt d'une marque • Extension de la protection d'une marque à d'autres pays • Frais d'avocats pour opposition

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER



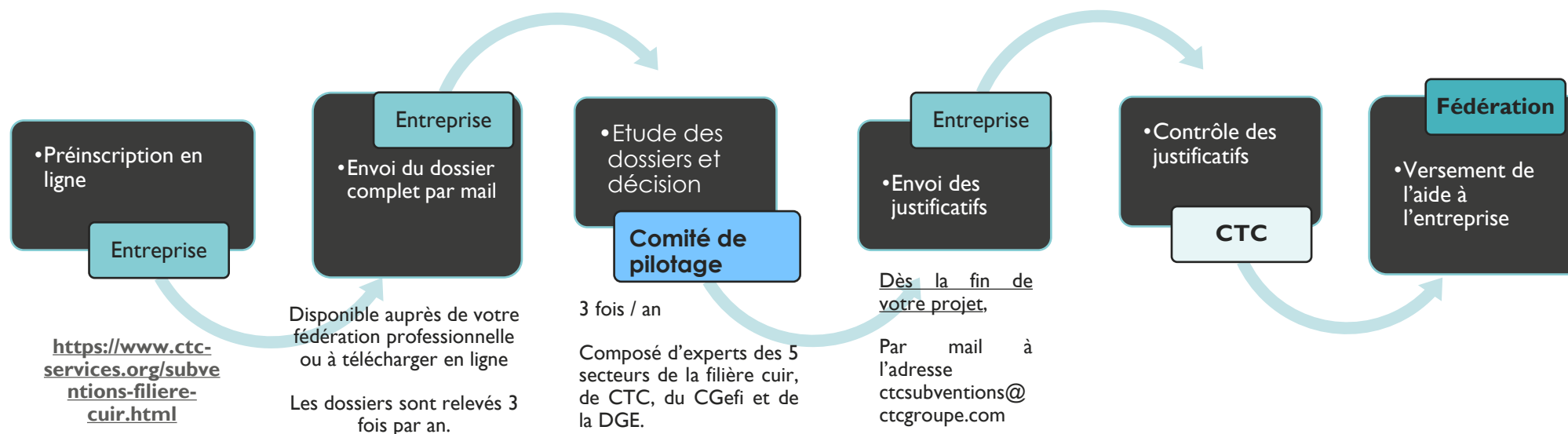
3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

Comment faire une demande ?

Prérequis :

- Être à jour de la TFA
- Être identifié comme contact subventions

→ Demande par mail à l'adresse ctcsubventions@ctcgroupe.com



3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

Prochaines relèves des dossiers

- 28 février 2025
- 31 mai 2025
- 30 septembre 2025

Où trouver le dossier à remplir ?

- A télécharger en ligne sur votre espace : www.ctc-services.org/subventions-filiere-cuir.html
- Sur demande auprès de votre fédération professionnelle

Où dois-je renvoyer mon dossier ? Mes justificatifs ?

- Par mail à l'adresse ctcsubventions@ctcgroupe.com

Les + de ce nouveau processus sur dossier

- + Un dossier à remplir qui vous aide à formaliser votre projet.
- + Une commission transversale par l'ensemble de la filière pour l'analyse des dossiers.
- + Une gestion mieux adaptée au rythme de vos projets avec une clôture des dossiers "au fil de l'eau".
- + Une validation de votre projet et de la subvention en amont.

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

A compter de 2024, les demandes de subventions suivantes doivent être présentées et validées au préalable par un comité de pilotage multisectoriel.

10 subventions sont concernées :

**« CUIR & SAVOIR-FAIRE » (FORMATION)
OUTILS DE GESTION NUMERISEE
LABELLISATION VOLONTAIRE
DIAGNOSTIC ENERGIE
MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
ECO-CONCEPTION
IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SITES DE PRODUCTION
MOBILITÉ DES SALARIÉS
NOUVELLES POLITIQUES RH**

Dossier à compléter

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

« CUIR & SAVOIR-FAIRE » - FORMATION

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Frais de formation externe ✓ Temps passé par le personnel formateur en interne (salaire brut chargé x temps de formation ou gérant non salarié valorisé à hauteur de 33€/heure) 	<ul style="list-style-type: none"> × Temps passé par l'apprenant × Formation sans rapport avec un savoir-faire métier spécifique : management, communication, gestion, administratif, ...
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none"> • 70% des dépenses pour PE (- de 50 salariés et CA inférieur à 10M€) • 60% des dépenses pour ME (- de 250 salariés et CA inférieur à 50 M€ ou bilan inférieur à 43M€) • 50% des dépenses pour ETI/GE • <u>Plafond de subvention</u> : 25 000€ (par an et par entreprise / en un ou plusieurs dossiers) 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Types de formations éligibles</u> : métiers pour la production du cuir/chaussure/marochinerie/ganterie, logiciels métiers (CAO), logiciels nouvelles machines en lien avec la production, logiciels ACV... • Formation d'un nouvel embauché en CDI ou CDD • Formation de formateurs • Montée en compétence d'une personne déjà en poste dans l'entreprise (départ en retraite, remplacement, ...) • Les formations peuvent être dispensées par des salariés, écoles, fabricants de machines ou prestataires logiciels

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

OUTILS DE GESTION NUMERISEE	
DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Frais de consultants externes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ les études, ✓ la mise en place ✓ le paramétrage ✓ le développement ou l'adaptation <p>Pour des solutions numérisées CRM, PLM, CAO, ERP et PIM <u>uniquement</u>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Achat des logiciels et licences d'utilisation ✗ Mise en place de certificats numériques sur les logiciels et les plateformes ✗ Frais de maintenance annuelle ✗ Formations (sauf prestations de formation liées à l'Intelligence Artificielle)
AIDE & PLAFONDS	PRECISIONS
<ul style="list-style-type: none"> • 50% des dépenses éligibles • <u>Plafond de dépenses</u> : 30 000 € (par an et par entreprise) • <u>Plafond de subvention</u> : 15 000€ (par an et par entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> • CRM : gestion de la relation client • PLM : gestion du cycle de vie produit • CAO : conception assistée par ordinateur • ERP : progiciel de gestion intégrée • PIM : collecte, gestion et enrichissement des informations produits

Dossier à compléter

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

LABELLISATION VOLONTAIRE

DEPENSES ELIGIBLES

Régime RGEC : **Honoraires de consultants** (pour TPE & PME)

Régime de minimis : (tout type d'entreprise)

- ✓ **Honoraires de consultants**
- ✓ **Audits**
- ✓ **Analyses non réglementaires**
- ✓ **Frais d'adhésion ou de renouvellement aux labels**

NON PRIS EN CHARGE

- × Tous les labels ou certifications réglementaires
- × Démarche ISO 9001
- × Les certifications et labels ne remplissant pas les critères définis dans le règlement financier (aspect non réglementaire, périmètre défini, label reconnu, référentiel existant, obtention d'une reconnaissance, durée de validité, ...)

AIDE & PLAFONDS

- **50%** des dépenses éligibles
- Plafond de dépenses : **20 000 €** (par an et par entreprise)
- Plafond de subvention : **10 000€** (par an et par entreprise)

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

LABELLISATION VOLONTAIRE

Exemples de labels éligibles :

Conformité Sociale des lieux de production	SA8000
	WRAP
	amfori BSCI
	ICS
	SEDEX (audit SMETA)
	ETI (Ethical Trading Initiative)
	FLA (Fair Labour Association)
	Fair Wear Fondation
Outils d'évaluation RSE	B corp
	E-engagé AFNOR
	Label LUCIE
	Ecovadis
Autres	Oeko-Tex Standard 100
	Innoshoe
	Ecocert GRS
	ISO 45001

Outils de contrôle de la conformité environnementale des lieux de production	StEP by OEKOTEX
	MADE IN GREEN by Oeko-tex
	Bluesign
	Amfori BEPI (Business Environmental Performance Initiative) + SCCM (Supply chain Chemical Management Module)
	LWG
	ISO14001
	ZDHC
	Envol
	EMAS
	Achats responsables
Origine de Production	Origine France garantie
Patrimoine/ savoir-faire Français	EPV

Dossier à compléter

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

Subventions RSE

7 opérations RSE :

- **DIAGNOSTIC ENERGIE** *(non disponible pour les abattoirs)*
- **MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'ECONOMIE D'ENERGIE** *(non disponible pour les abattoirs)*
- **AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**
- **ECO-CONCEPTION**
- **IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SITES DE PRODUCTION**
- **MOBILITÉ DES SALARIÉS**
- **NOUVELLES POLITIQUES RH**

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

DIAGNOSTIC ENERGIE

Identifier des pistes d'amélioration pour économiser l'énergie

DEPENSES ELIGIBLES

Prestations externes uniquement pour :

- ✓ **Consulting**
- ✓ **Etudes**
- ✓ **Diagnostics préalables** à la mise en œuvre d'un projet d'économie d'énergie

Pour des projets permettant **d'établir un état des lieux** et **d'identifier** les pistes les mieux adaptées à l'entreprise **pour diminuer ses consommations énergétiques**.

AIDE & PLAFONDS

- **50%** des dépenses éligibles
- Plafond de dépenses : **10 000 €** (par an et par entreprise)
- Plafond de subvention : **5 000€** (par an et par entreprise)

NON PRIS EN CHARGE

- ✗ **Travaux** : isolation, mise aux normes, changement des installations électriques
- ✗ **Achat d'équipements** : ampoules LED, compteur, chaudière, panneaux photovoltaïques, pompe à chaleur, ...
- ✗ **Etude/recherche de diminution des coûts énergétiques** : mise en concurrence des fournisseurs d'énergie
- ✗ **Diagnostic RSE global**
- ✗ **Consulting, études et diagnostics pour le déploiement d'une solution d'économie d'énergie déjà identifiée** (éligible à la subvention CTC « **Mise en œuvre énergie** ») : dimensionnement d'une installation photovoltaïque, ...

EXEMPLES DE PROJETS

- Audit énergétique
- Etude/Recherche pour identifier des pistes d'économie d'énergie

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Déployer des solutions pour économiser l'énergie

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Prestations <u>externes uniquement</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Consulting ✓ Etudes ✓ Diagnostics ✓ Prestation d'accompagnement <p>Pour des projets permettant de dimensionner, déployer et mettre en œuvre un projet d'économie d'énergie (chaudière, énergies renouvelables, isolation, récupération, amélioration comptage, ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Travaux : isolation, mise aux normes, changement des installations électriques, ... ✗ Achat d'équipements : ampoules LED, compteur, chaudière, panneaux photovoltaïques, pompe à chaleur, ... ✗ Consulting, études et diagnostics pour réaliser un état des lieux ou déterminer les premières pistes d'économie d'énergie (éligible à la subvention CTC « Diagnostic énergie ») ✗ Formations
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none"> • 50% des dépenses éligibles • <u>Plafond de dépenses</u> : 15 000 € (par an et par entreprise) • <u>Plafond de subvention</u> : 7 500€ (par an et par entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité d'une solution plus économe en énergie (géothermie, photovoltaïque, ...) • Accompagnement par un consultant pour la mise en place de nouveaux équipements plus économes en énergie • Etude de dimensionnement d'une installation photovoltaïque

Dossier à compléter

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

DEPENSES ELIGIBLES

Prestations externes uniquement pour :

- ✓ **Consulting**
- ✓ **Etudes**
- ✓ **Diagnostics**
- ✓ **Prestation d'accompagnement**

Pour des projets permettant de **dimensionner**, **déployer** et **mettre en œuvre** un projet visant à améliorer les conditions de travail des salariés

AIDE & PLAFONDS

- **50%** des dépenses éligibles
- Plafond de dépenses : **10 000 €** (par an et par entreprise)
- Plafond de subvention : **5 000€** (par an et par entreprise)

NON PRIS EN CHARGE

- × Achat d'équipements : *chaises et bureaux ergonomiques, exosquelette, ...*
- × Cotisation au service de prévention et de santé au travail
- × Formations

Des aides financières existent aussi auprès de votre CARSAT, renseignez-vous !

EXEMPLES DE PROJETS

- Etude d'aménagement des postes de travail
- Diagnostic sur les gestes et postures des salariés
- Prestations d'éveil musculaire à destination des salariés
- Prestations d'ostéopathie à destination des salariés
- Journée de sensibilisation ou de prévention des risques au travail

Dossier à compléter

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

ECO-CONCEPTION

DEPENSES ELIGIBLES

Prestations externes uniquement pour :

- ✓ **Consulting**
- ✓ **Etudes**
- ✓ **Diagnostics**
- ✓ **Prestation d'accompagnement**
- ✓ **Formation** (démarches d'éco-conception)

Pour des projets permettant de **dimensionner**, **déployer** et **mettre en œuvre** un projet d'éco-conception à l'échelle de l'entreprise ou d'un produit.

AIDE & PLAFONDS

- **50%** des dépenses éligibles
- Plafond de dépenses : **10 000 € (par an et par entreprise)**
- Plafond de subvention : **5 000€ (par an et par entreprise)**

NON PRIS EN CHARGE

- × Abonnements, achats de licences ou de logiciels d'Analyse de Cycle de Vie (ACV)
- × Frais de prototypage d'un produit éco-conçu
- × Frais de personnels internes
- × Frais de communication
- × Formation à l'utilisation de logiciels ACV (éligible à la subvention Cuir & Savoir-Faire)

EXEMPLES DE PROJETS

- Diagnostic de maturité de l'entreprise sur l'éco-conception
- Accompagnement externe pour la mise en place d'une démarche d'éco-conception dans l'entreprise
- Réalisation d'Analyses de Cycle de Vie (ACV)
- Etude d'éco-conception d'un produit

Dossier à compléter

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SITES DE PRODUCTION

DEPENSES ELIGIBLES

Prestations externes uniquement pour :

- ✓ **Consulting**
- ✓ **Etudes**
- ✓ **Diagnostics**
- ✓ **Prestation d'accompagnement**

Pour des projets permettant de **dimensionner**, **déployer** et **mettre en œuvre** un projet visant à réduire l'impact environnemental d'un site de production.

NON PRIS EN CHARGE

- ✗ Investissements matériels et immatériels
- ✗ Frais de personnels internes
- ✗ Diagnostic ou étude énergétique (pris en charge dans le cadre de la subvention CTC « **Diagnostic énergie** »)

AIDE & PLAFONDS

- **50%** des dépenses éligibles
- Plafond de dépenses : **10 000 €** (par an et par entreprise)
- Plafond de subvention : **5 000€** (par an et par entreprise)

EXEMPLES DE PROJETS

- Bilan Carbone (si non réglementaire)
- Prestation d'un consultant/expert pour préparer ou accompagner un projet de désalinisation (traitement des eaux, saumures)
- Etude de diminution des consommations d'eau
- Etude pour l'optimisation ou la diminution des déchets (hors soustraction pour les essais ou le prototypage)

Dossier à compléter

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

MOBILITE DES SALARIES

DEPENSES ELIGIBLES

Prestations externes uniquement pour :

- ✓ **Consulting**
- ✓ **Etudes**
- ✓ **Diagnostics**
- ✓ **Prestation d'accompagnement**

Pour des projets permettant de **dimensionner**, **déployer** et **mettre en œuvre** un projet d'amélioration de la mobilité des salariés.

NON PRIS EN CHARGE

- × Investissements matériels : achat de véhicules pour les déplacements professionnels des salariés
- × Location de bus collectifs

AIDE & PLAFONDS

- **50%** des dépenses éligibles
- Plafond de dépenses : **10 000 €** (par an et par entreprise)
- Plafond de subvention : **5 000€** (par an et par entreprise)

EXEMPLES DE PROJETS

- Diagnostic sur les déplacements actuels des salariés
- Etude d'optimisation des déplacements des salariés
- Accompagnement externe à la mise en place d'une action de mobilité plus durable pour les salariés
- Abonnement BlaBlaCar Daily Entreprises à destination gratuite des salariés

Dossier à compléter

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

NOUVELLES POLITIQUES RH

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Prestations <u>externes uniquement</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Consulting ✓ Etudes ✓ Diagnostics ✓ Prestation d'accompagnement <p>Pour des projets permettant de dimensionner, déployer et mettre en œuvre un projet en faveur de l'amélioration de l'attractivité de l'entreprise, relatives à l'organisation du travail ou à l'intégration des salariés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> × Frais de recrutement classique : cabinets de recrutement, annonces, ... × Formations × Création de supports : livret d'accueil par exemple × Enquêtes sur le Climat social × Projets sociaux : négociations sociales, mise en place mutuelle et prévoyance, politique de rémunération, ...
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none"> • 50% des dépenses éligibles • <u>Plafond de dépenses</u> : 15 000 € (par an et par entreprise) • <u>Plafond de subvention</u> : 7 500€ (par an et par entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude et accompagnement à la mise en place de politiques différenciantes d'intégration des salariés ou de management • Diagnostic sur les politiques RH actuelles de l'entreprise et ses évolutions possibles en matière d'attractivité (recrutement ou fidélisation des salariés) • Etude et accompagnement pour la mise en place de la semaine à 4 jours dans l'entreprise • Etude ou prestation d'accompagnement /définition de la marque employeur



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Service Subventions CTC

04 72 76 10 10

ctcsubventions@ctcgroupe.com

www.ctc-services.org

